

Perspectives d'emploi plus reluisantes

Cette année, les diplômés des universités et collèges auront des perspectives d'emploi plus reluisantes que ce ne fut le cas des diplômés des années précédentes, d'après les résultats d'une enquête entreprise par le Bureau de recherches sur les traitements de la Commission des relations de travail dans la Fonction publique du Canada.

Ce sont les diplômés en génie et en sciences qui jouissent des perspectives

les plus prometteuses.

Les 89 organisations industrielles avec lesquelles la commission a communiqué, y compris des grandes sociétés, banques et services d'utilité publique, se proposent de recruter 3 303 diplômés en 1985, soit une augmentation de 59 pour cent par rapport aux chiffres de 1984.

Les sociétés qui ont fait part de leur intention de hausser les taux de rémunération des diplômés débutant en emploi le feront à raison de 4.2 pour cent en moyenne en 1985.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'agent technique auprès du Bureau de recherches sur les traitements, M. Guy Lalonde, à la Commission des relations de travail dans la Fonction publique, case postale 1525, succursale B, Ottawa K1P 5V2 (613-992-2800).

Le rapport sur les taux de début prévus des diplômés de 1985 des universités et des collèges communautaires est le 17e de la série que la commission a l'intention de publier sur les taux de début.

Émissions sur la littérature acadienne

Cinq professeurs des départements d'études françaises et d'art dramatique de l'Université de Moncton participeront à une série de cinq émissions sur la littérature acadienne d'aujourd'hui qui sera présentée au réseau FM-stéréo et au réseau AM de Radio-Canada.

Au 98,3 FM, cette série sera présentée à 19h30, du 28 au 31 janvier et le 1er février, tandis qu'au réseau AM, elle sera diffusée les samedis 2, 9, 16 et 23 février ainsi que le 2 mars, à 12h25.

Au cours de la première émission, l'animateur, Gérard LeBlanc, et son invitée, Marguerite Maillet, du Département d'études françaises, feront un historique de la littérature acadienne, tandis que l'invité de la deuxième émission, le directeur du Département d'études françaises, Yves Bolduc, parlera de la prise de parole ou la poésie acadienne.

Le professeur Raoul Boudreau, pour sa part, parlera, en troisième lieu, du roman acadien, tandis que Clarence Poirier, du Département d'art dramatique, se penchera sur le théâtre en Acadie.

Au cours de la dernière émission, le professeur James de Finney parlera des essayistes acadiens.



Le ballon-volant prend de l'essor dernièrement au CUM. L'équipe de Daniel O'Carroll (à droite dans la photo) a passé une semaine, au début janvier, dans l'Ouest canadien où elle a remporté le **Tournoi North West Prairie**. Voir page 4.

Participation escomptée

Lors de leur dernière réunion, les membres de la Direction générale ont exprimé le désir de voir le plus grand nombre possible de personnes de l'Université faire connaître à la commission leurs points de vue concernant le rapport **Vers l'égalité des deux**

communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick (Rapport Poirier-Bastarache).

Afin d'être renseignée des diverses interventions, la Direction générale souhaiterait obtenir copie des mémoires qui y seront présentés.

Réaction favorable de la FEUM

La Fédération des étudiants de l'Université de Moncton (FEUM) est en accord avec la plupart des recommandations de la Commission Landry-Poirier sur la liberté d'expression au Centre universitaire de Moncton et est prête à discuter de l'implantation de ces recommandations avec l'administration de l'Université.

C'est ce qu'a déclaré le président de la FEUM, M. Bernard Lord, en conférence de presse mercredi dernier. M. Lord était accompagné de M. Roger Lavoie, directeur aux affaires internes à la

FEUM.

M. Lord a indiqué qu'il souhaite qu'une rencontre ait lieu dans les plus brefs délais afin que les recommandations puissent être mises en vigueur prochainement. Il a ajouté que certaines recommandations pourraient être améliorées, mais que dans l'ensemble, elles valent la peine d'être implantées.

Selon le président de la FEUM, certains commentaires et observations du rapport Landry-Poirier laissent cependant à désirer. À titre d'exemple,

M. Lord a exprimé l'avis que le rapport jetait trop facilement le blâme sur les étudiants, dans le cas de l'annulation de l'exposition d'art, et sur la FEUM, dans le cas du non fonctionnement du comité disciplinaire conjoint. Il a également fait remarquer que le rapport n'avait pas traité de tous les cas, faisant allusion aux non-réadmissions de 1979.

Selon lui, l'absence des deux commissaires lorsque le rapport a été rendu public et le manque de participation des étudiants aux travaux de la commission ont nui à la crédibilité du rapport, mais par contre, cette crédibilité était rehaussée du fait que les recommandations sont bonnes.

Il a conclu que, même si la situation à l'Université n'est pas parfaite, il a noté une certaine amélioration du climat au cours des derniers mois.

Bourses d'études

CENTRE
UNIVERSITAIRE
DE MONCTON
1985-86

Bourses des Gouver- neurs

ADMISSIBILITÉ

Ces bourses sont offertes par le Conseil des Gouverneurs de l'Université de Moncton aux finissants exceptionnels des écoles francophones des provinces maritimes. Ces candidats s'inscrivent en première année à l'un des trois centres universitaires de l'Université de Moncton, soit Edmundston, Moncton ou Shippagan.

VALEUR

2000\$, renouvelable* pour la durée du programme d'études.

DOMAINE D'ÉTUDES

Aucune restriction.

DATE LIMITE

Le 1er mars 1985.
Résultat: début avril.

ADMISSIBILITÉ

Ces bourses sont offertes aux candidats qui s'inscrivent pour la première fois au Centre universitaire de Moncton, en première année d'un programme d'études de 1er cycle.

VALEUR

Jusqu'à 1500\$.

DOMAINE D'ÉTUDES

Aucune restriction.

DATE LIMITE

Le 15 février 1985.
Résultat: début avril.

Bourses d'entrée

Bourses de Mérite

ADMISSIBILITÉ

Ces bourses sont offertes aux étudiants de l'Université de Moncton qui ont complété au moins une année universitaire et qui poursuivront leurs études de 1er cycle en 1984-85.

VALEUR

Jusqu'à 1500\$.

DOMAINE D'ÉTUDES

Aucune restriction.

DATE LIMITE

Le 30 mai 1985.
Résultat: début juillet.

ADMISSIBILITÉ

Ces bourses sont offertes aux candidats inscrits à temps complet à un programme d'études du 2e cycle du Centre universitaire de Moncton.

VALEUR

1500\$ à 3000\$.

DOMAINE D'ÉTUDES

Aucune restriction.

DATE LIMITE

Le 30 mai 1985.
Résultat: début juillet.

Bourses de Maîtrise

*Pour plus d'information

veuillez vous adresser à votre conseiller(ère) en orientation, ou, par écrit, au:

Service d'aide financière,
Edifice Taillon, local 410,
Centre universitaire
de Moncton,
Moncton, N.-B.
E1A 3E9
Tél. (506)
858-4161



Patinage

Veuillez prendre note que les sessions de patinage pour le personnel du Centre universitaire de Moncton, qui ont lieu de 11 heures à midi, seront annulées les samedis 2, 9 et 16 février prochains.

Garderie

Les gens du campus qui aimeraient placer leur(s) enfant(s), âgé(s) de 3 à 5 ans, à la garderie ou à la maternelle du campus, il y a quelques places de disponibles actuellement.

Veuillez contacter Jeannine Martin, au numéro 858-4270, le plus tôt possible.

en bref...

Mariana Roman, professeure à l'École de l'éducation physique et des loisirs, a piloté l'équipe nationale canadienne de gymnastique lors d'une compétition internationale qui a eu lieu entre le 17 et le 23 décembre, à Taïpei, en République de Chine. Les meilleures athlètes du monde y étaient, y compris Lise Gautreau, de Moncton.

L'équipe féminine championne

Lors d'une visite récente effectuée dans l'Ouest canadien, l'équipe féminine de ballon-volant de l'Université de Moncton a décroché les honneurs du tournoi annuel "North West Prairie", battant Ken Head en partie finale 15-9, 15-6. France Dallaire et Huberte Jaillet ont été nommées membres de l'équipe étoile.

En plus de l'Université de Moncton, quatre autres équipes ont participé à ce tournoi collégial, Ken Head, d'Alberta, Fort St-John et Dawson Creek, de la Colombie-Britannique et celle du Collège Grande Prairie, l'équipe hôte.

Cette équipe du Collège Grande Prairie, on s'en souviendra, a séjourné au CUM avant Noël dans le cadre d'un programme échange, lequel a également permis aux représentantes du Bleu et Or de passer une semaine en Alberta.

Pendant leur séjour dans l'Ouest canadien, les dames du volley ont visité de nombreux endroits, tels le Bennitt Dam, le plus gros barrage électrique au monde, une station de radar NORAD, une ferme expérimentale, des musées, des puits de

pétrole et un centre de transformation du gaz naturel.

Mais c'est la ferme des Hutérites et les villages francophones qui ont suscité le plus d'intérêt. Les représentantes du CUM ont été très bien accueillies par cette mini société qui possède sa propre école et église. "Des gens très chaleureux", aux dires de Daniel O'Carroll, entraîneur des Aigles Bleus.

Quant aux villages francophones, ils possèdent leurs écoles jusqu'à la 12e année. À cent milles au nord d'Edmonton, l'équipe de l'entraîneur O'Carroll a visité plusieurs villages francophones, notamment Fahler, où les représentantes de l'U de M ont rencontré des anciens et anciennes de l'Université de Moncton qui enseignent présentement à quelque 400 élèves francophones de l'endroit.

D'après Daniel O'Carroll, "l'équipe a été reçue comme des rois et des reines". Ce fut un voyage fort intéressant qui s'est terminé par un tonnerre d'applaudissements une fois l'équipe revenue à l'aéroport de Moncton.

Hockey: victoire importante samedi

Il reste huit parties à jouer dans le calendrier des Aigles Bleus, mais aucune n'est aussi importante que celle de samedi soir contre les Panthers de l'Île-du-Prince-Édouard.

On sait que les Panthers ont battu les Aigles Bleus 4 à 1, dimanche après-midi, à Charlottetown dans une rencontre qui a été décidée dans les 10 dernières minutes de la troisième période.

Le compte était 0-0 après la première période et 1-1 après la deuxième. Mais, Garth Arsenault, Doug Currie et Greg Gravel ont compté pour les Panthers à 9m 31s, 12m 24s, et 13m 17s respectivement afin de donner la victoire à l'équipe de la province insulaire.

Maintenant, il faut que les Aigles Bleus remportent la partie de samedi soir. Une autre défaite aux dépens des Panthers et il est pratiquement assuré que les Aigles Bleus termineront la saison régulière au deuxième rang.

Claude Vilgrain, des Aigles Bleus, est en bonne position pour s'accaparer du premier rang des meilleurs compteurs de la ligue. Jusqu'ici, Vilgrain a compté 23 buts et 21 aides pour un total de 44 points, trois de moins que Greg Gravel, des Panthers.

Vilgrain a joué un match de moins que Gravel. De plus, les Aigles Bleus ont un horaire plus avantageux pour les trois dernières semaines de la saison régulière.

L'Université de l'Île-du-Prince-Édouard détient le premier rang de la ligue interuniversitaire avec 16 victoires et un revers. L'U de M suit de près avec 14 gains, un revers et un match nul. Les Aigles Bleus ont joué une partie de moins que les Panthers.

Spectacle d'imitations

Le Service des loisirs socio-culturels du CUM présente André Simard dans **La voix des autres**, le samedi 26 janvier, à 20 heures, à l'auditorium des Sciences de l'éducation.

La voix des autres, c'est un spectacle d'imitations où André Simard fera défiler devant vous une gamme de personnalités fort connues, telles Jean Drapeau, la Sagouine, Douglas "Coco" Léopold, René Lévesque, Sol et bien d'autres. Tout ça teinté d'un humour propre à André Simard.

Originaire de Matane, au Québec, André Simard est présentement étudiant au Département d'art dramatique du CUM. Durant l'été dernier, André a fait plusieurs apparitions sur scène, notamment dans le cadre des Fêtes 1534-1984.

Lors du spectacle du 26 janvier prochain, André sera accompagné de Jacques Gautreau, musicien bien connu de la région.

Les billets pour ce spectacle sont en vente aux deux Librairie Acadienne, ainsi qu'au guichet le soir du spectacle. Les coûts sont de 3\$ pour les étudiants et de 5\$ pour les adultes.

HEBDO Campus

Ce bulletin est publié par le Service de l'information et des relations publiques du Centre universitaire de Moncton et distribué gratuitement à la population universitaire.

Directeur du Service: Paul-Émile Benoit
Rédacteurs: Maurice Lavigne et William Thériault
Secrétaire: Nicole Cormier
Montage: Lise Robichaud

Tous les textes, communiqués et autres renseignements doivent être expédiés **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante, au:

Service de l'information et des relations publiques
Local 300, Pavillon Taillon
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9

Téléphone: (506) 858-4129

Suivi aux recommandations du Rapport Landry-Poirier

Le comité exécutif du Conseil des gouverneurs a donné son appui aux démarches qu'entend faire la Direction générale de l'Université pour donner suite aux recommandations du Rapport Landry-Poirier sur la liberté d'expression du Centre universitaire de Moncton.

Le vice-recteur exécutif, M. Brian Newbold, a indiqué que la Direction générale a l'intention d'effectuer une consultation dans le but de donner suite, au cours des prochains mois, aux

recommandations du rapport, particulièrement celles relatives à la politique des locaux, la politique de vente et de distribution de journaux et l'adoption d'une procédure disciplinaire de première instance à l'Université.

Politique des locaux

Dans un premier temps, M. Newbold a indiqué qu'il invitera les présidents de la FEUM et de l'ABPUM à une rencontre afin de voir si la politique (révisée) de janvier 1981 relativement à la location et l'utilisation des locaux peut être adoptée comme le recommande le rapport Landry-Poirier.

M. Newbold a précisé que cette politique révisée a déjà fait l'objet d'une consultation, et qu'il souhaite qu'elle puisse être mise en vigueur dans les plus meilleurs délais.

Vente et distribution

Le Vice-recteur exécutif a aussi indiqué que le processus de consultation sera entamé au sujet de la politique de vente de la Librairie acadienne et de distribution de journaux et autres publications.

Le rapport Landry-Poirier fait à cet égard six recommandations touchant la vente, la distribution, l'abonnement et la sollicitation sur le campus.

Procédure disciplinaire de première instance

En ce qui a trait à l'établissement d'une procédure disciplinaire, la Direction générale recommande au Recteur de mettre sur pied un groupe de travail chargé d'élaborer un projet de règlements pour identifier clairement les personnes ou comités responsables d'imposer des mesures disciplinaires, comme le recommande le rapport Landry-Poirier.

Dans un premier temps, le groupe de travail sera composé du Secrétaire général de l'Université et des directeurs des services aux étudiants des trois centres. Par la suite, le comité sera élargi pour inclure trois professeurs et trois étudiants, un de chaque centre.

L'objectif est d'en arriver à définir une politique pour les trois campus en ce qui a trait à la procédure à suivre en matière disciplinaire.

"Roméo et Julien"

Le lundi 11 février prochain, le Théâtre populaire d'Acadie présente **Roméo et Julien**, de Jacques Girard et Reynald Robinson, à la Faculté des sciences de l'éducation, à compter de 20 heures.

Qu'est-ce qu'un homme? Être ou ne pas être un gars... Le macho sera-t-il jamais une espèce en voie de disparition? Le descendant de Tarzan, roi des poilus, ne se distingue-t-il de la femme que par ses organes génitaux?

Dans **Roméo et Julien**, deux comédiens essaient de retracer ce court-circuit en exorcisant, à travers l'éducation masculine, les stéréotypes, l'imagerie et le langage phallique "des gars". Et vient cette constatation: sous les rigolades et les bravades macho se cache une angoisse.

Le metteur en scène, Rychard Thériault, est bien connu dans la région pour avoir été professeur d'interprétation, d'improvisation et de direction au Département d'art dramatique de l'Université de Moncton, de 1979 à 1982.

En plus de posséder une grande expérience du métier de comédien, il a fait la mise en scène de plusieurs spectacles, notamment à l'Université de Moncton. Parmi ceux-ci, mentionnons **Le cosmonaute agricole**, de René Obaldia (1979); **L'Orestie**, de Eschyle (1980); **La mouette**, de Anton Tchekhov (1980); **Le pain dur**, **L'Otage**, et **Le père humilié**, de Paul Claudet (1982).

Une augmentation de 10% sera nécessaire

L'Association des universités de l'Atlantique estime qu'il faudra que les subventions gouvernementales au fonctionnement, accordées aux universités des Maritimes, soient accrues d'environ 10 pour cent en 1985-86 pour éviter une plus ample érosion de la base de financement de ces établissements.

Dans son mémoire à la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, présenté à la mi-décembre, l'AUA mentionne que les inscriptions aux universités ont augmenté de quelque 30 pour cent depuis cinq ans, alors que les subventions gouvernementales au fonctionnement ont tout juste suivi le rythme de l'inflation.

En conséquence, de l'avis de l'AUA, la valeur des subventions de fonctionnement par étudiant est de 30 pour cent

inférieure à ce qu'elle était il y a cinq ans. Il faudrait un supplément de 1 700\$ par étudiant, cette année, pour revenir aux niveaux de financement de 1979-1980.

L'association conclut que des augmentations de cette ampleur ne sauraient provenir des seuls droits de scolarité des étudiants qui, selon l'AUA, sont déjà plus élevés qu'en d'autres régions du Canada.

en bref...

Jean Nowlan, directeur de l'École d'éducation physique et de loisirs, a participé comme expert canadien aux délibérations d'un comité de travail sur **L'évaluation des apprentissages en éducation physique**, à Djibouti, du 24 novembre au 4 décembre.